



Le ministre des Affaires étrangères français M. Laurent Fabius a réitéré mardi l'engagement de la France aux cotés des Haïtiens dans la lutte contre l'épidémie du choléra et promet la contribution de son pays dans la mise en place d'un centre d'observation de la maladie, a appris Haïti Press Network.

Interrogé par le député François Cornut-Gentille (UMP – opposition) à l'Assemblée nationale sur les demandes d'indemnisation en faveur des victimes du choléra, le ministre français a rappelé que son pays avait adopté plusieurs mesures depuis le déclenchement de la maladie en fournissant des exports et des médicaments à Haïti.

La question du parlementaire de l'UMP-Haute-Marne ainsi que la réponse du ministre des Affaires étrangères ont été publiées dans le journal officiel du 26 mars dont HPN a eu une copie.

Le député de l'opposition a demandé au ministre d'exposer la position de la France concernant le refus du secrétaire général de l'ONU de donner suite aux demandes d'indemnisation des victimes de l'épidémie de choléra sévissant en Haïti.

En réponse à la question, M. Fabius, a indiqué que l'ONU était consciente de la gravité de

l'épidémie en Haïti et soucieuse de ses responsabilités, et a pris une multitude d'actions en faveur des victimes du choléra, notamment dans les domaines de l'amélioration des infrastructures de distribution d'eau et d'assainissement, de la prévention et de l'alerte rapide. Il a également rappelé que le secrétaire général des Nations unies a lancé en décembre 2012 une initiative visant à renforcer le plan national adopté par Haïti.

« Pour sa part, la France s'est mobilisée pleinement dès le déclenchement de l'épidémie, avec notamment la mise à disposition des autorités haïtiennes d'experts de cette pathologie, la livraison de fret humanitaire et de matériel médical, la fourniture de lits adaptés aux centres de traitement du choléra, une aide aux structures haïtiennes de la petite enfance, le cofinancement de campagnes de prévention, le financement d'une étude environnementale et la contribution à la mise en place d'un centre d'observation du choléra.

A plus long terme, elle (La France) œuvre au renforcement de la direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement et du ministère de la santé haïtien. La France reste pleinement engagée aux côtés des Haïtiens y compris pour lutter contre cette épidémie ».